



# Double Je

Amélie Puget

*Lorsqu'on demande une présentation à **Amélie Puget**, il faut l'obtenir par la force car elle essayera de se cacher derrière sa « plume », son imagination et ses personnages ! Avec un petit ricanement sadique, elle essayera de vous mettre devant sa nouvelle en comptant que vous l'y découvrirez, tout en jurant que son écriture n'a rien d'autobiographique... Et, quand vous finirez par la coincer, elle s'en tirera avec une pirouette, vous déclarant, ô surprise, être si fascinée par l'acte de créer que, née grande lectrice, elle s'est mise au dessin, à la musique, à l'écriture. Aurait-elle ajouté qu'elle maîtrisait les échecs et l'escrime, qu'elle eut été parfaite selon une vieille tradition asiatique... Par chance, elle n'en a rien dit. Vous devrez donc découvrir par vous-même ce qu'il en est dans cette première nouvelle publiée...*

Illustrations : Stéphanie Dubut

**I**l vient la nuit.  
C'est pour cela que j'ai peur du noir... À moins que ce ne soit l'inverse : *il* viendrait la nuit attiré par mon effroi. Ma terreur le lie à moi. *Il* est mon bourreau, plus moral que physique, bien que mon corps *lui* appartienne.

\*

*Il* est vêtu de rouge et de noir dans une tenue qui *lui* est propre. Des chaînes, pendant à son cou et à sa taille, ceignant ses épaules, ajoutent à sa lente et lourde marche un cliquetis froid et effrayant. La tête encagoulée, les mains gantées, aucune parcelle de sa peau n'est visible. *Il* n'est pas humain, n'a pas de visage. Par les trous grillagés de sa cagoule, on n'aperçoit de ses yeux qu'une lueur brillante, un éclat de métal acéré. Cette absence est bien pire qu'un regard fou ou haineux. Cette noirceur est le vide, profondeur insondable qui aspire les âmes des condamnés à travers la souffrance.

Et moi, je suis toujours forcé de *le* contempler dans ses actes les pires. Je suis à ses côtés en permanence, puisque *lui* et moi partageons un même corps.

\*

*Il* vient la nuit. *Il* prend possession de mon corps lorsque, avec la lumière, ma force se dérobe. Car c'est une lutte continuelle. *Il* est là chaque jour à essayer de conquérir ma place. La nuit, ma peur me fait fuir. *Il* exerce alors son métier de bourreau. Les nuits m'apparaissent brouillées, sous forme d'images succinctes, de cauchemars violents. Je vois des images insupportables à mon regard sensible : des corps mutilés, des flaques de sang, des hurlements. *Il* est tout ce qui me fait peur : la souffrance et la mort.

Même si c'est la nuit qu'*il* prend entièrement possession de mon corps, *il* parvient parfois à m'écarter de celui-ci au cours de la journée, lors de mon travail au magasin.

Souvent, je vois ce qu'*il* voit, ce à quoi *il* pense. Et là me reviennent par flashes terrifiants les images de ses nuits. Je sens aussi qu'*il* éprouve du plaisir à m'envoyer ces projections.

La lutte est dure, mais certains jours, *il* m'évince complètement et je me retrouve en dehors de mon corps à me contempler. Je *le*

vois, agir, sentir, parler, alors que moi je ne ressens rien, n'étant plus qu'un être sans corps. Il parle pourtant par ma bouche et voit par mes yeux... Tandis que moi, je me détache du monde à ces moments-là.

D'autres fois, le dimanche principalement, il m'est arrivé de reprendre conscience en plein jour, comme après avoir dormi, mais en pleine activité et sans souvenir aucun de mon début de journée. Mon médecin m'a rassuré en me disant que je rattrape ainsi mon sommeil agité de la semaine.

\*

*Bourreau est un métier. Les bourreaux sont la main de la Justice. Nécessaires à la résolution des problèmes de criminalité en tout genre, ils permettent l'élimination des malfaiteurs et sont le lien entre la Justice et le peuple. Un lien emblématique, car les bourreaux représentent la Justice exécutive aux yeux du peuple et ils inspirent le respect, ou plus souvent la crainte, ce dont la Justice a besoin pour asseoir sa puissance sur la ville.*

*Le rapport le plus direct entre la Justice et le peuple existe lors des exécutions. C'est, en théorie, le sort réservé aux personnes condamnées après un jugement.*

*La mort peut être infligée de différentes manières suivant le crime du condamné : aux nobles sera réservée la mort par décapitation à l'épée ou à la hache. Les incendiaires seront brûlés vifs ainsi que les sorciers. Les régicides périront par écartèlement, les parricides seront jetés à la mer, cousus vivants dans un sac, tandis que les faux-monnayeurs seront ébouillantés. Les bandits de grand chemin seront crucifiés, la mort la plus déshonorante.*

*Indifféremment à la nature du délit, les exécutions les plus courantes sont la pendaison, le supplice de la roue et l'étranglement.*

*Les bourreaux réservent aux accusés les tortures. Elles sont surtout d'ordre physique. Les instruments sont nombreux et multiples. Toutes sortes de tortures sont possibles sur chaque partie du corps. On peut broyer, brûler, tenailler, arracher, percer, écarteler... Les combinaisons sont également possibles, ainsi le bourreau ne s'ennuie-t-il jamais et, sans doute, le torturé n'est-t-il jamais menacé de monotonie.*